LA PUISSANCE À PORTÉE DE LA MAIN



Le Prescripteur ZRx: la magie d'un compendium d'accès rapide et efficace

RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE CONSOLIDÉ AUX 30 NOVEMBRE 2011 ET 2010

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION		
RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE CONSOLIDÉ (non audité)		
Bilans consolidés	3	
États intermédiaires consolidés des variations des capitaux propres	4	
États intermédiaires consolidés du résultat global	5	
Tableaux intermédiaires consolidés des flux de trésorerie	6	
Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires consolidés	7 - 28	

Aux actionnaires de ZOOMMED INC.

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION

Le rapport financier intermédiaire consolidé de ZoomMed inc. pour les périodes closes les 30 novembre 2011 et 2010 et toute l'information contenue dans ce rapport est la responsabilité de la direction et a été approuvé par le conseil d'administration.

Le rapport financier intermédiaire consolidé a été dressé par la direction selon les normes internationales d'information financière (« IFRS ») et est approprié aux activités de l'entreprise.

La société se conforme à sa convention d'inscription avec la Bourse de croissance TSX. La direction maintient un système de contrôles internes comptables et administratifs rigoureux afin d'établir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est pertinente, fiable et exacte et que l'actif est correctement comptabilisé et protégé.

Le conseil d'administration nomme chaque année un comité d'audit composé majoritairement d'administrateurs qui ne sont ni dirigeants, ni employés de l'entreprise. Le comité d'audit rencontre périodiquement la direction et les auditeurs indépendants pour vérifier l'exécution de leurs tâches et discuter de l'audit, des politiques comptables et des sujets financiers qui y sont reliés. Il discute aussi avec eux des résultats de leurs audits. Le comité d'audit révise également le rapport financier intermédiaire consolidé, de même que le rapport des auditeurs indépendants et il en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le rapport financier intermédiaire consolidé, pour les périodes de six mois closes les 30 novembre 2011 et 2010, n'a pas fait l'objet d'un audit, ni d'une mission d'examen par un auditeur indépendant.

Le 23 janvier 2012

Yves Marmet,

Président et chef de la direction



BILANS CONSOLIDÉS AUX 30 NOVEMBRE 2011, 31 MAI 2011 ET 1^{ER} JUIN 2010 (non audités)

	30 novembre	31 mai	1 ^{er} juin
	2011	2011	2010
	(non audité)	(non audité)	(non audité)
ACTIF	\$	\$	\$
ACTIF			
Actif courant			
Trésorerie	328 610	1 698 024	2 632 065
Clients et autres débiteurs (Note 7)	1 540 635	210 904	411 648
Charges payées d'avance	31 445	32 395	30 771
	1 900 690	1 941 323	3 074 484
Actif non courant	1 900 090	1 941 323	3 074 404
Immobilisations corporelles (Note 8)	351 505	444 356	567 576
Actifs incorporels (Note 9)	3 067 444	2 944 885	1 792 830
Total de l'actif	5 319 639	5 330 564	5 434 890
PASSIF			
Passif courant			
Fournisseurs et autres créditeurs (Note 10)	705 072	908 204	641 055
Revenus reportés	1 430 390	1 043 474	958 833
	2 135 462	1 951 678	1 599 888
Passif non courant			
Avantages incitatifs liés aux baux	2 177	3 628	7 759
Débenture convertible (Note 11)	1 500 000	-	-
Total du passif	3 637 638	1 955 306	1 607 647
CAPITAUX PROPRES			
Capital social (Note 14)	25 438 120	25 438 120	23 001 758
Bons de souscription (Note 16)	768 676	768 676	1 794 661
Surplus d'apport	5 425 141	5 350 723	3 065 176
Déficit	(29 949 937)	(28 182 261)	(24 034 352)
Total des capitaux propres	1 682 000	3 375 258	3 827 243
Total du passif et des capitaux propres	5 319 639	5 330 564	5 434 890
,			

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administratrice

Luc Harmet Administrateur



ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS CLOSES LES 30 NOVEMBRE 2011 ET 2010 (non audités)

	Capital	Bons de	Surplus		
(non audité)	social	souscription	d'apport	Déficit	Total
Solde au 1 ^{er} juin 2011	\$ 25 438 120	\$ 768 676	\$ 5 350 723	\$ (28 182 261)	\$ 3 375 258
Perte nette Frais d'émission d'actions Options d'achat		- -		(1 767 676) -	(1 767 676)
d'actions octroyées Unités octroyées aux	-	-	74 418	-	74 418
agents Bons de souscription octroyés	-	-	- -	-	- -
Solde au 30 novembre 2011	25 438 120	768 676	5 425 141	(29 949 937)	1 682 000
(non audité)					
Solde au 1 ^{er} juin 2010	23 001 758	1 794 661	3 065 176	(24 034 351)	3 827 244
Perte nette Frais d'émission d'actions Options d'achat	-	- -	-	(1 896 579) (3 393)	(1 896 579) (3 393)
d'actions octroyées Unités octroyées aux	-	-	-	-	-
agents Bons de souscription	-	-	-	-	-
expirés	-	(1 794 661)	1 794 661	-	-
Solde au 30 novembre 2010	23 001 758	-	4 859 837	(25 934 323)	1 927 272

ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET SIX MOIS CLOSES LES 30 NOVEMBRE 2011 ET 2010 (non audités)

	30 novembre 2011	30 novembre 2010	30 novembre 2011	30 novembre 2010
	(3 mois)	(3 mois)	(6 mois)	(6 mois)
	(non audité)	(non audité)	(non audité)	(non audité)
	\$	\$	\$	\$
CHIFFRE D'AFFAIRES (Note 12)	701 231	500 826	1 266 870	1 041 820
FRAIS D'EXPLOITATION (Note 12)				
Frais de vente	387 944	299 774	659 110	587 120
Frais d'administration	443 567	501 709	788 158	952 018
Frais d'opération	277 726	297 209	584 751	583 130
Frais de développement	201 758	255 256	456 051	422 923
Frais financiers	215 419	1 536	219 041	5 516
Amortissements	186 662	227 120	327 435	387 692
	1 713 076	1 582 604	3 034 546	2 938 399
PERTE AVANT IMPÔTS	(1 011 845)	(1 081 778)	(1 767 676)	(1 896 579)
IMPÔTS	-	-	-	-
PERTE NETTE ET RÉSULTAT GLOBAL	(1 011 845)	(1 081 778)	(1 767 676)	(1 896 579)
RÉSULTAT DE BASE ET DILUÉ PAR ACTION	(800,0)	(0,010)	(0,014)	(0,017)
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONS EN CIRCULATION	130 474 687	110 841 785	130 474 687	110 841 785

TABLEAUX INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET SIX MOIS CLOSES LES 30 NOVEMBRE 2011 ET 2010 (non audités)

	30 novembre 2011	30 novembre 2010	30 novembre 2011	30 novembre 2010
	(3 mois)	(3 mois)	(6 mois)	(6 mois)
	(non audité)	(non audité)	(non audité)	(non audité)
	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Perte nette	(1 011 845)	(1 081 778)	(1 767 676)	(1 896 579)
Amortissements	186 662	227 121	327 435	387 692
Rémunération à base d'action	74 418	-	74 418	-
Perte (gain) sur cession d'immobilisations				
corporelles	(13 701)	(1 044)	(28 827)	7 623
Avantages incitatifs liés aux baux	(725)	(1 185)	(1 451)	(2 372)
	(765 191)	(856 886)	(1 396 101)	(1 503 636)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(487 065)	263 726	(1 144 996)	(113 538)
ao roaismon	(107 000)	200120	(1111000)	(110 000)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(1 252 256)	(593 160)	(2 541 097)	(1 617 174)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(3 393)
Émission d'une débenture	1 500 000	-	1 500 000	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 500 000	-	1 500 000	(3 393)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(10 814)	(95 838)	(43 807)	(149 671)
Produit de cession d'immobilisations corporelles	17 181	13 223	34 024	53 642
Acquisition d'actifs incorporels	(166 663)	(43 073)	(318 534)	(142 015)
	(100 000)	(10 07 0)	(010 00 1)	(112 010)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(160 296)	(125 688)	(328 317)	(238 044)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	87 448	(718 848)	(1 369 414)	(1 858 611)
TRÉSORERIE AU DÉBUT	241 162	1 492 302	1 698 024	2 632 065
TRÉSORERIE À LA FIN	328 610	773 454	328 610	773 454

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

ZoomMed inc. («ZoomMed ») a été constituée le 24 février 2005 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

ZoomMed inc. et ses filiales (la « société ») se consacrent au développement et la commercialisation d'un vaste réseau de communication : « Le réseau de communication e-Pic ».

Le réseau e-Pic consolide les communications et met en relation, en temps réel, les patients, médecins, pharmaciens et sociétés pharmaceutiques, permettant ainsi aux divers intervenants de la santé d'optimiser leur efficacité.

Situé en périphérie de ce réseau, la société a développé et commercialise le Prescripteur ZRx, une application technologique Web innovatrice permettant aux médecins d'utiliser un appareil sans fil, tel que le iPod Touch, le iPhone, le iPad, le Google Android et divers autres PDA ou ordinateurs, pour générer rapidement des prescriptions.

Le Prescripteur ZRx est rapide, efficace et intuitif et puisqu'il est un produit autonome, il peut être facilement intégré à n'importe quelle application de Dossier Santé Électronique (DSE). Le Prescripteur ZRx est aussi, pour le médecin, une source mobile d'informations médicales provenant de sociétés pharmaceutiques et d'organisations privées ou publiques.

De plus, la société développe et offre un nouveau logiciel qui améliore tous les aspects de la préparation des ordonnances et de la gestion complète des dossiers patients des pharmaciens « PraxisLab ». PraxisLab utilise une technologie Web de pointe qui s'avère parfaitement compatible avec la technologie utilisée par la société.

L'amélioration de la communication et de la gestion qui s'en suit rehausse l'efficacité du système de soins de santé et permet aux patients d'obtenir un service plus rapide et plus sécuritaire.

Les actions ordinaires de ZoomMed inc. se transigent sur le marché de la Bourse de croissance TSX à Toronto, sous le symbole ZMD.

L'adresse du siège social de la société est 6300 rue Auteuil, bureau 121, Brossard, Québec, Canada, J4Z 3P2.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS ET ADOPTION DES IFRS

La société établit ses états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, tels qu'ils sont énoncés dans le Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« Manuel de l'ICCA »). En 2010, le Manuel de l'ICCA a été remanié pour y inclure les normes internationales d'information financière (« IFRS ») et il exige que les entreprises ayant une obligation d'information du public appliquent ces normes pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La société a donc commencé à présenter son information conformément à ce référentiel comptable dans les présents états financiers intermédiaires consolidés. Dans les présents états financiers, les PCGR du Canada s'entendent des PCGR du Canada avant l'adoption des IFRS.

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada repose sur l'hypothèse de la continuité de l'exploitation de la société dans un avenir prévisible, c'est-à-dire que celle-ci sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations et engagements dans le cours normal de ses activités.

La continuité des activités de la société dépend de la capacité à rentabiliser ses activités et à obtenir du financement ou des fonds autogénérés supplémentaires. Ces fonds proviendront de l'émission d'actions, soit par placement public, privé ou par des alliances stratégiques ou d'autres sources de financement. Il n'est pas possible de prédire à ce stade si ces éléments vont se matérialiser.

Les états financiers intermédiaires consolidés ne reflètent pas les ajustements qui devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs au cas où la société serait incapable de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités.



2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS ET ADOPTION DES IFRS (SUITE)

Les présents états financiers intermédiaires consolidés ont été établis conformément aux IFRS applicables pour l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment IAS 34 « Information financière intermédiaire » et IFRS 1 « Première application des normes internationales d'information financière ». Sauf pour certains choix liés à la transition présentés à la note 20, la société a appliqué uniformément les mêmes méthodes comptables dans son bilan d'ouverture en IFRS au 1^{er} juin 2010 et pour toutes les périodes présentées, comme si ces méthodes avaient toujours été appliquées. La note 20 contient de l'information sur l'incidence du passage aux IFRS sur la situation financière de la société, sa performance financière et ses flux de trésorerie, y compris la nature et l'effet des principaux changements de méthodes comptables par rapport à celles utilisées dans les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 mai 2011.

Les méthodes appliquées pour les présents états financiers intermédiaires consolidés reposent sur les IFRS publiées et en vigueur au 21 octobre 2011, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers. Les éventuelles modifications apportées aux IFRS après cette date, qui seront appliquées dans les états financiers consolidés annuels de la société pour l'exercice se terminant le 31 mai 2012, pourraient donner lieu au retraitement des présents états financiers consolidés intermédiaires, y compris des ajustements transitoires comptabilisés au moment du basculement aux IFRS.

Les états financiers intermédiaires consolidés doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels de la société établis conformément aux PCGR du Canada pour l'exercice clos le 31 mai 2011, lesquels sont jugés essentiels à la compréhension des présents états financiers intermédiaires consolidés. La note 20 présente l'information liée aux IFRS pour l'exercice clos le 31 mai 2011 qui n'est pas fournie dans les états financiers annuels de 2011.

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Base d'évaluation

Les états financiers intermédiaires consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour d'autres bases d'évaluation, comme il est indiqué dans les notes concernées.

Consolidation

Les états financiers intermédiaires consolidés comprennent les comptes de ZoomMed inc. et de ses filiales ZoomMed Médical inc., Praxis Santé inc., 9205-1051 Québec inc. et ZoomMed USA inc. Les filiales Praxis Santé inc. et 9205-1051 Québec inc. ont transféré leurs activités dans ZoomMed Médical inc. lors de l'acquisition de ces dernières.

Constatation des revenus

En général, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques iront à la société et que le montant peut être établi de façon fiable. Les produits des activités ordinaires comprennent la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre de services rendus dans le cours normal des activités de la société.

Les produits tirés de contrats annuels du réseau de communication e-Pic sont comptabilisés linéairement sur la durée des ententes. En vertu de ces contrats, les paiements reçus d'avance sont comptabilisés à titre de revenus reportés à l'état consolidé de la situation financière, et ensuite à titre de revenus d'opération au fur et à mesure que le service est rendu.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés sur une base d'exercice selon la méthode du taux effectif.



3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Instruments financiers

Le classement et l'évaluation des instruments financiers de la société sont effectués de la façon suivante :

Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

La trésorerie et les comptes clients sont désignés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat global dans les produits financiers ou les charges financières et ce, dans la période au cours de laquelle ils surviennent.

Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les comptes fournisseurs sont désignés comme des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat global dans les produits financiers ou les charges financières et ce, dans la période au cours de laquelle ils surviennent.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées initialement au coût, incluant les frais d'acquisition, tous les frais attribuables directement à la préparation de l'actif avant de pouvoir être utilisé moins les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement y afférents. Suite à la mesure initiale, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et la dépréciation.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des actifs, tel qu'il est décrit ci-après :

Méthode		Période
Mobilier	Linéaire	5 ans
Équipements informatiques	Linéaire	3 ans
Équipements de déploiement	Linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

La société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en des parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, le mode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revus chaque année et ajustés au besoin.

Les profits ou les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans les autres profits et pertes dans le compte de résultat.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels de la société comprennent le site Web, les propriétés intellectuelles, les licences et droits d'utilisation, les frais de développement et les logiciels à durée d'utilité déterminée. Ces actifs sont immobilisés et amortis dans le compte de résultat selon le mode d'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité attendue, de la façon suivante :

	Période
Site Web	3 ans
Logiciels	2 ans
Propriétés intellectuelles	10 ans
Licences et droits d'utilisation	3 ans
Frais de développement	3 ans



3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Les dépenses liées aux activités de développement qui ne satisfont pas aux conditions reconnues justifiant le report ainsi que les dépenses liées aux activités de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées. Les frais de développement qui satisfont aux conditions reconnues justifiant le report sont inscrits à l'actif et amortis par voie d'imputation au résultat sur la période de réalisation des avantages estimées.

La propriété intellectuelle du Prescripteur ZRx est inscrite au coût et est amortie sur une période de dix ans à compter de la date de commercialisation du produit, soit en novembre 2006. La propriété intellectuelle de PraxisLab est inscrite au coût et est amortie sur une période de dix ans depuis la date d'acquisition.

Les frais de développement du Prescripteur ZRx, composés du développement du réseau de communication e-Pic et des nouvelles fonctionnalités qui s'ajoutent, en fonction des avantages économiques futurs, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans à partir de la mise en opération. Les frais de développement de PraxisLab seront amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans à partir de la date de commercialisation.

Crédits d'impôt pour la recherche et le développement.

La société a droit à des crédits d'impôt pour la recherche et le développement scientifique. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon la méthode de la réduction du coût. Selon cette méthode, les crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des charges ou des dépenses en immobilisations correspondantes dans la période au cours de laquelle ces dépenses sont engagées, pourvu qu'il existe une assurance raisonnable que les crédits d'impôt seront obtenus.

Dépréciation des actifs à long terme non financiers

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables à durée d'utilité déterminée sont soumis à un test de dépréciation lors d'événements ou de circonstances indiquant que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La direction doit apprécier, à la date de clôture, s'il existe un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur comptable et une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Aux fins de la comptabilisation d'une perte de valeur, les actifs sont regroupés selon le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie distinctes ou unités génératrices de trésorerie (UGT). Lors du calcul de la valeur d'utilité d'un actif ou d'un UGT, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à la valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables à durée d'utilité déterminée qui ont subi une perte de valeur sont analysés aux fins d'une éventuelle reprise s'il y a eu un changement, depuis le dernier test de dépréciation, dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif ayant subi la perte de valeur. Toutefois, la valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur précédente, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur initiale n'avait été comptabilisée pour cet actif.

Avantages incitatifs liés aux baux

Les avantages incitatifs liés aux baux sont constitués de l'écart entre la dépense de loyer répartie selon une formule systématique sur la durée du bail et le loyer minimal exigible, compte tenu d'avantages incitatifs.

Capitaux propres

Les actions ordinaires sont classées à titre de capital social présenté dans les capitaux propres à la valeur à laquelle elles ont été émises. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'options d'actions sont comptabilisés en réduction des capitaux propres (à titre d'augmentation du déficit), déduction faite de toute incidence fiscale.



3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Impôts sur les bénéfices

La société comptabilise les impôts sur les bénéfices selon la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés sont calculés selon les taux d'imposition dont on attend l'application au cours de l'exercice où l'actif s'est matérialisé ou le passif est réglé en se fondant sur les taux d'imposition (et les règlementations fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de présentation. Une provision pour moins-value est comptabilisée dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs ne se matérialiseront pas.

Rémunération à base d'actions

La société offre un régime de rémunération à base d'actions. La société applique la méthode de comptabilisation à la juste valeur pour les options d'achat d'actions octroyées à ses dirigeants, administrateurs, employés et consultants. La juste valeur des options d'achat d'actions est déterminée selon le modèle d'établissement du prix des options de Black & Scholes, et les charges de rémunération à base d'actions sont constatées à l'état du résultat global à la date d'attribution et sont portées au crédit du surplus d'apport.

Toute contrepartie reçue par la société lors de l'exercice des options d'achat d'actions est portée au crédit du capital social et la composante du surplus d'apport de la rémunération à base d'actions est transférée au capital social lors de l'émission des actions.

Conversion des comptes exprimés en devises

Monnaie de présentation et conversion des opérations en monnaies étrangères

Le dollar canadien est la monnaie de présentation de la société ainsi que la monnaie fonctionnelle de la société.

Les transactions en monnaie étrangère sont converties à la monnaie fonctionnelle respective des entités de la société aux taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères à la date de clôture sont reconvertis en monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à cette date. Toutes les différences sont comptabilisées en résultat net, à l'exception des éléments monétaires faisant partie de l'investissement net dans un établissement à l'étranger.

Etablissements à l'étranger

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des transactions. La composante capitaux propres est convertie au taux d'origine en vigueur à la date de clôture. Les différences de conversion sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à la sortie de l'investissement net, où ils seront reclassés en résultat net. Depuis la date de transition, aucune différence de la sorte n'a été comptabilisée dans les écarts de conversion au titre des établissements à l'étranger.

Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base et dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La société utilise la méthode du rachat d'actions pour déterminer l'effet dilutif des options et des bons de souscription en vue de calculer le résultat dilué par action. Selon cette méthode, le résultat net dilué par action doit être calculé selon la méthode du rachat d'actions, en présumant que tous les équivalents aux actions ordinaires ont été exercés au début de la période de déclaration ou de la période d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant ont été utilisés pour acheter des actions ordinaires de la société à la valeur moyenne à la cote des actions ordinaires au cours de la période.

Le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action en raison de l'effet antidilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription lorsque la société subit des pertes.



4. NORMES COMPTABLES PUBLIÉES, MAIS QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR

Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié IFRS 9 « Instruments financiers » qui constitue l'achèvement du premier volet d'un projet en trois parties visant à remplacer IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », par une nouvelle norme. Selon les récentes mises à jour apportées à IFRS 9, une entité qui choisit d'évaluer un passif à sa juste valeur devra présenter la part des variations de la juste valeur de ce passif qui est attribuable aux changements du risque de crédit propre à cette entité dans les autres éléments du résultat global ou dans la perte à l'état du résultat global plutôt que par le biais du résultat net. De plus, IFRS 9 contient de nouvelles directives sur la décomptabilisation des instruments financiers. IFRS 9 s'applique aux états financiers des périodes annuelles ouvertes le ou à compter du 1^{er} janvier 2013, son application anticipée étant permise. La société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La société est présentement à évaluer l'incidence que pourrait avoir ces nouvelles directives sur ses états financiers consolidés.

Entité publiante

En mai 2011, l'IASB a publié un ensemble de cinq normes portant sur le concept d'entité publiante, soit IFRS 10 « États financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats », IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités », IAS 27 « États financiers individuels » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

IFRS 10 remplace toutes les dispositions précédentes relatives au contrôle et à la consolidation énoncées dans IAS 27 « États financiers individuels » et dans la SIC-12 « Consolidation – Entités ad hoc ». IFRS 10 vient modifier la définition du contrôle et propose une définition unique de la notion de contrôle, qui se caractérise par le fait de détenir le pouvoir sur l'entité et d'être exposé ou de détenir des droits à des rendements variables de cette entité. Le pouvoir s'entend de la capacité de diriger les activités d'une façon qui puisse considérablement influer sur les rendements. Les rendements doivent varier et peuvent être positifs ou négatifs, ou les deux. La norme IAS 27 révisée demeure une norme portant exclusivement sur les états financiers individuels et ses dispositions sont inchangées.

IFRS 11 vient modifier la définition d'un accord conjoint de façon à ce qu'elle n'englobe que deux types d'accords : les activités conjointes et les coentreprises. Aux termes de cette norme, la méthode de la consolidation proportionnelle n'est plus permise pour comptabiliser les entités contrôlées conjointement, et le recours à la méthode de la mise en équivalence est obligatoire pour tous les participants à une coentreprise. Les entités prenant part à des activités conjointes utiliseront une méthode de comptabilisation très similaire à celle qui s'applique actuellement aux actifs conjoints ou aux activités conjointes.

IFRS 12 établit les exigences en matière d'information à fournir s'appliquant aux entités assujetties aux dispositions d'IFRS 10 et d'IFRS 11, remplaçant de ce fait les exigences d'information énoncées dans IAS 28. Aux termes d'IFRS 12, les entités doivent fournir de l'information qui aide les utilisateurs des états financiers à évaluer la nature, les risques et l'incidence financière des participations de l'entité dans des filiales, des entreprises associées, des accords conjoints et des entités structurées non consolidées.

Ces normes s'appliqueront aux périodes comptables ouvertes le ou à compter du 1er janvier 2013 et leurs adoptions anticipées est autorisées. La société n'a pas encore évalué l'incidence de ces normes ni déterminé si elle les adoptera par anticipation.

5. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige fréquemment que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses ou des jugements subjectifs à propos d'événements futurs et d'autres questions ayant une incidence sur les montants portés aux états financiers, notamment l'actif, le passif, les produits, les charges et les informations connexes. Ces hypothèses, estimations et jugements sont fondés sur l'expérience, les attentes, les tendances actuelles et d'autres facteurs que la direction juge pertinents lors de la préparation des états financiers consolidés. La direction revoit régulièrement les conventions comptables, les hypothèses, les estimations et les jugements afin de s'assurer que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la société et qu'ils sont établis conformément aux IFRS.



5. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (SUITE)

Les estimations comptables et jugements critiques sont ceux qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif et qui se rapportent souvent à des questions ou à des résultats par nature incertains et susceptibles d'être modifiés. Par conséquent, la direction souligne le fait que les événements futurs diffèrent souvent des prévisions et des attentes et que les estimations nécessitent régulièrement des ajustements.

Selon la direction, voici les secteurs où les principales conventions comptables ont une incidence sur les estimations comptables et les jugements critiques utilisés dans l'établissement des états financiers consolidés de la société.

Durée d'utilité estimée

La direction estime la durée d'utilité des immobilisations corporelles en fonction de la période pendant laquelle elle s'attend à pouvoir utiliser les actifs. Le montant et l'échéancier des dotations aux amortissements afférentes aux immobilisations corporelles pour une période donnée sont touchés par les durées d'utilité estimées. Les estimations sont révisées au moins une fois l'an et sont mises à jour si les attentes changent en raison de l'usure physique, de l'obsolescence technique et commerciale.

Actifs incorporels

Les valeurs attribuées aux actifs incorporels amortissables à durée d'utilité déterminée sont établies à partir d'estimations et d'hypothèses importantes.

Afin de déterminer si les actifs incorporels identifiables ont subi une perte de valeur après leur acquisition, la direction procède à des évaluations fondées sur des estimations comprenant notamment les flux de trésorerie futurs ajustés au risque. Les projections de flux de trésorerie sont établies d'après les prévisions de l'entité, la conjoncture et les perspectives commerciales et sont donc par nature fondées sur un jugement. Les hypothèses utilisées dans l'évaluation des pertes de valeur pourraient être modifiées par des événements futurs, ce qui pourrait affecter significativement les résultats d'exploitation futurs de la société en raison d'une augmentation des pertes de valeur, ou de leur reprise, ou d'ajustements aux charges d'amortissement.

Juste valeur des options d'achat d'actions

La direction doit faire preuve de jugement pour établir la juste valeur des options d'achat d'actions, notamment en ce qui concerne le choix d'un modèle d'établissement de prix, l'estimation de la volatilité du cours de l'action et la durée prévue des instruments sous-jacents. Tout changement visant les estimations ou les données utilisées pour déterminer la juste valeur pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'exploitation ou les autres composantes des capitaux propres de la société dans le futur.

Aide gouvernementale

La société a le droit de recevoir une aide publique sous la forme de crédits d'impôt et de subventions pour la recherche et le développement. Le montant de cette aide publique est porté en réduction des dépenses correspondantes et du coût de l'actif acquis. Des crédits d'impôt sont accordés pour les dépenses de recherche et de développement admissibles, lesquelles comprennent les frais directs et indirects, ainsi qu'un montant raisonnable de frais généraux. Les subventions sont attribuées sous réserve du respect des termes et conditions des ententes connexes. L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la société a rempli les exigences du programme de subvention approuvé ou, pour ce qui est des crédits d'impôt, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront réalisés.

6. ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 10 février 2011, la société a acquis 100 % des actions en circulation de Praxis Santé inc., une société privée qui développe des produits qui améliorent tous les aspects de la préparation des ordonnances et de la gestion complète des dossiers patient des pharmaciens « PraxisLab ». PraxisLab utilise une technologie Web de pointe qui s'avère parfaitement compatible avec la technologie utilisée par la société. La contrepartie a été effectuée par un paiement en espèce de 800 000 \$ et par l'émission de 3 500 000 actions d'une valeur de 647 500 \$.



6. ACQUISITION D'ENTREPRISE (SUITE)

L'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets acquis de 1 163 802 \$ a été attribué à la propriété intellectuelle.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et, par conséquent, les résultats d'exploitation ont été comptabilisés dans les états financiers consolidés à partir de la date d'acquisition.

La juste valeur estimée des actifs nets acquis est attribuable comme suit :

	\$
Actif courant	
Trésorerie	14 405
Clients et autres débiteurs	72 145
	86 550
Immobilisations corporelles	13 560
Frais de développement	193 069
Propriété intellectuelle	1 163 802
Total de l'actif	1 456 981
Passif courant	
Fournisseurs et autres créditeurs	9 481
Total du passif	9 481
Actifs nets acquis	1 447 500

7. DÉBITEURS

	30 novembre 2011	31 mai 2011	1 ^{er} juin 2010
	\$	\$	\$
Comptes clients	1 405 642	75 911	315 906
Crédits d'impôt à la recherche et au développement ⁽¹⁾	134 993	134 993	82 300
Taxes de vente	-	-	13 442
	1 540 635	210 904	411 648

⁽¹⁾ Le montant réel qui sera alloué sera connu une fois que la réclamation sera approuvée par l'Agence du Revenu du Québec. Il est donc possible que le montant accordé diffère du montant comptabilisé aux livres.



8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Mobilier	Équipements informatiques	Équipements de déploiement	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Solde au 31 mai 2011	148 038	230 538	1 776 721	61 586	2 216 883
Acquisitions	1 550	4 649	37 608	-	43 807
Dispositions	-	(15 858)	(85 889)	-	(101 747)
Solde au 30 novembre 2011	149 588	219 329	1 728 440	61 586	2 158 943
Amortissement cumulé					
Solde au 31 mai 2011	127 541	184 247	1 403 182	57 558	1 772 528
Amortissements	7 183	11 309	111 458	1 510	131 460
Cessions	-	(13 695)	(82 855)	-	(96 550)
Solde au 30 novembre 2011	134 724	181 861	1 431 785	59 068	1 807 438
Valeur nette comptable au 30 novembre 2011	14 864	37 468	296 655	3 518	351 505

	Mobilier	Équipements informatiques	Équipements de déploiement	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Solde au 1 ^{er} juin 2010	145 578	203 604	1 696 131	61 586	2 106 899
Acquisitions	1 540	22 634	283 629	-	307 803
Acquisitions par					
regroupement					
d'entreprise	920	12 640	-	-	13 560
Dispositions	-	(8 340)	(203 038)	-	(211 378)
Solde au 31 mai 2011	148 038	230 538	1 776 722	61 586	2 216 884
Amortissement cumulé					
Solde au 1 ^{er} juin 2010	106 891	167 106	1 216 930	48 395	1 539 322
Amortissements	20 650	23 456	315 009	9 163	368 278
Cessions	-	(6 315)	(128 757)	-	(135 072)
0-14 04: 0044	407.544	404.047	4 400 400	57.550	4 770 500
Solde au 31 mai 2011	127 541	184 247	1 403 182	57 558	1 772 528
Valeur nette comptable au 31 mai 2011	20 497	46 291	373 540	4 028	444 356

ACTIFS INCORPORELS Site Total Logiciels Licences et Propriétés Frais de Web intellectuelles développement droits d'utilisation \$ \$ \$ \$ Coût Solde au 31 mai 2011 26 200 4 322 175 000 3 417 737 2 221 605 5 844 864 Acquisitions 318 534 318 534 Dispositions Solde au 30 novembre 2011 26 200 4 322 175 000 3 417 737 2 540 139 6 163 398 Amortissement cumulé Solde au 31 mai 2011 26 200 4 322 175 000 1 043 365 1 651 092 2 899 979 Amortissements 170 887 25 088 195 975 Cessions Solde au 31 novembre 2011 26 200 4 322 175 000 1 214 252 1 676 180 3 095 954 Valeur nette comptable au 30 novembre 2011 2 203 485 863 959 3 067 444 Site Logiciels Licences et Propriétés Frais de Total Web droits intellectuelles développement d'utilisation \$ \$ \$ \$ \$ \$ Coût Solde au 1^{er} juin 2010 26 200 4 322 175 000 2 253 933 1 786 273 4 245 728 Acquisitions 320 066 320 066 Acquisitions par regroupement d'entreprise 1 163 802 1 414 063 250 261 Crédits R&D (134993)(134993)Solde au 31 mai 2011 26 200 4 322 175 000 3 417 735 2 221 607 5 844 864 Amortissement cumulé Solde au 1er juin 2010 26 200 4 322 175 000 788 877 1 458 499 2 452 898 Amortissements 447 081 254 488 192 593 Cessions Solde au 31 mai 2011 26 200 4 322 175 000 1 043 365 1 651 092 2 899 979 Valeur nette comptable au

Au cours de l'exercice 2011, 77 377 \$ de crédits d'impôt (68 400 \$ en 2010) ont été portés en réduction du coût des frais de développement.



31 mai 2011

2 944 885

570 515

2 374 370

10. CRÉDITEURS 30 novembre 1^{er} juin 31 mai 2011 2011 2010 Fournisseurs et charges à payer 281 305 513 365 332 425 Salaires et déductions à la source 365 915 339 423 308 630 57 852 Taxes de vente 55 416

705 072

908 204

641 055

11. DÉBENTURE CONVERTIBLE

Le 30 septembre 2011, la société a émise une débenture convertible garantie pour un montant principal de 1 500 000 \$, et cette débenture est convertible à la seule discrétion de son détenteur en actions ordinaires du capital social de la société sur la base d'une action ordinaire par 0,15 \$ du montant principal de la débenture convertible. De plus, 10 000 000 bons de souscription ont été émis. Chaque bon de souscription permettra à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,15 \$ par action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture. La débenture convertible viendra à échéance 24 mois suivant la date de clôture ou à une date antérieure, telle que déterminée selon le mécanisme de rachat. Sujet à certaines conditions, la débenture est remboursable avant terme, en tout ou en partie, par la société suivant un préavis écrit de 30 jours au souscripteur et à la suite duquel le souscripteur peut choisir d'exercer son droit de conversion en tout ou en partie. La débenture convertible porte un intérêt au taux de 15 % par année. La débenture convertible est garantie par une hypothèque sur les actifs de la société et une note promissoire.

12. INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

		30 novembre 2011	30 novembre 2010	30 novembre 2011	30 novembre 2010
		(3 mois)	(3 mois)	(6 mois)	(6 mois)
		\$	\$	\$	\$
a)	Chiffre d'affaires :				
	Revenus d'opération	701 014	497 851	1 266 577	1 034 731
	Revenus d'intérêts	217	2 975	293	7 089
		701 231	500 826	1 266 870	1 041 820
b)	Frais de vente :				
	Frais de vente	232 238	178 583	382 114	349 153
	Salaires et charges sociales	155 706	121 191	276 996	237 967
		387 944	299 774	659 110	587 120
c)	Frais d'administration :				
	Frais d'administration	221 531	308 330	393 530	546 457
	Rémunération à base d'action	74 418	-	74 418	-
	Salaires et charges sociales	147 618	193 379	320 209	405 561
	-	443 567	501 709	788 157	952 018

12. INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS (SUITE)

		30 novembre 2011	30 novembre 2010	30 novembre 2011	30 novembre 2010
		(3 mois)	(3 mois)	(6 mois)	(6 mois)
_		\$	\$	\$	\$
d)	Frais d'opération :				
	Frais d'opération	21 699	36 311	54 480	73 504
	Salaires et charges sociales	256 027	260 898	530 272	509 626
		277 726	297 209	584 752	583 130
e)	Frais de développement :				
	Frais de développement	5 062	44 524	47 311	86 700
	Salaires et charges sociales	196 696	210 732	408 740	336 223
		201 758	255 256	456 051	422 923
f)	Frais financiers :				
•	Intérêts et frais bancaires	5 746	1 536	9 368	5 517
	Intérêts sur débenture	37 500	-	37 500	-
	Coûts de transaction	172 173	-	172 173	-
		215 419	1 536	219 041	5 517
a)	Amortissements :				
g)	Amortissement des immobilisations				
	corporelles	88 673	109 575	131 460	154 704
	Amortissement des frais de				
	développement	12 546	61 197	25 088	120 291
	Amortissement des actifs incorporels	85 443	56 348	170 887	112 697
		186 662	227 120	327 435	387 692

13. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Au 30 novembre 2011, le solde des engagements contractuels en vertu de baux et de contrats de location-exploitation s'établit à 476 507 \$.

Les loyers minimaux pour les quatre prochaines périodes de 12 mois sont les suivants :

	2012	2013	2014	2015
	\$	\$	\$	\$
Loyer – Siège Social	121 132	122 293	122 525	51 400
Loyer – Toronto	46 067	-	-	-
Loyer – Montréal	5 200	-	-	-
Imprimantes multifonctions	7 013	877	-	-
	179 412	123 170	122 525	51 400



14. CAPITAL SOCIAL

a) Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires votantes, participantes et sans valeur nominale.

b) Déclaré

<i>,</i>	30 novembre 2011	31 mai 2011	1 ^{er} juin 2010
	\$	\$	\$
130 474 687 actions ordinaires au 30 novembre et 31 mai			
2011, et 110 841 785 au 1 ^{er} juin 2010.	25 438 120	25 438 120	23 001 758

c) Transaction de la période close le 30 novembre 2011

Aucune transaction n'a eu lieu au cours du premier semestre de l'exercice 2012.

d) Transaction de l'exercice 2011

La société a complété un placement privé pour un produit brut total de 2 500 600 \$, représentant une émission de 16 132 902 unités au prix de 0,155 \$ l'unité.

- Le 9 février 2011, la société a complété une première partie d'un placement privé pour un produit brut de 1 992 600 \$ par l'émission de 12 855 483 unités au prix de 0,155 \$ l'unité. Chaque unité est constituée d'une action ordinaire du capital-actions de la société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription entier permettra au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix d'exercice de 0,17 \$ pour une période de 24 mois. La commission aux agents a été de 8 % comptant et la société a consenti des options d'achat d'unités équivalentes à 8 % des unités vendues au prix de 0,155 \$ l'unité.
- Le 28 mars 2011, la société a complété son placement privé pour un produit brut de 508 000 \$ par l'émission de 3 277 419 unités au prix de 0,155 \$ l'unité. Chaque unité est constituée d'une action ordinaire du capital-actions de la société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription entier permettra au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix d'exercice de 0,17 \$ pour une période de 24 mois. La commission aux agents a été de 8 % comptant et la société a consenti des options d'achat d'unités équivalentes à 8 % des unités vendues au prix de 0,155 \$ l'unité.

Le 10 février 2011, la société a acquis 100 % des actions en circulation de Praxis Santé inc. La contrepartie a été effectuée par un paiement en espèce de 800 000 \$ et par l'émission de 3 500 000 actions d'une valeur de 647 500 \$.

La juste valeur des unités octroyées aux agents au cours de l'exercice a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle d'évaluation de Black & Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	31	mai 2011
Date	28 mars 2011	9 février 2011
Nombre d'unité	262 193	1 028 439
Valeur de l'action	0,155 \$	0,155 \$
Rendement prévu de l'action	Néant	Néant
Volatilité prévue	90 %	90 %
Taux d'intérêt sans risque	1,75 %	1,87 %
Durée prévue	24 mois	24 mois

La commission aux agents pour le placement privé représente des frais d'émission d'actions de 120 099 \$ pour l'exercice se terminant le 31 mai 2011.



14. CAPITAL SOCIAL (SUITE)

e) Détail du capital social

	Nombre	Déclaré
		\$
Solde au 1 ^{er} juin 2010	110 841 785	23 001 758
Émission placement privé (février & mars 2011)	16 132 902	1 788 862
Émission acquisition d'entreprise (février 2011)	3 500 000	647 500
Solde au 31 mai 2011	130 474 687	25 438 120
	-	
Solde au 30 novembre 2011	130 474 687	25 438 120

f) Actions entiercées

En vertu des exigences de la Bourse, la totalité des 18 000 000 d'actions ordinaires émises à l'issue de la prise de contrôle inversée ont été entiercées conformément à une convention d'entiercement de titres.

Selon les termes de la convention, 0 % des actions ordinaires ont été libérées dès la publication finale de la Bourse et 5 % des actions ordinaires supplémentaires ont été libérées à intervalles de six mois par la suite, soit les 6e, 12e, 18e, 24e, et 10 %, pour les, 30e, 36e, 42e, 48e, 54e, 60e, 66e et 72e mois suivant la libération initiale. Cette convention a pris fin le 8 août 2011.

Au 31 mai 2011, 1 800 000 actions ordinaires étaient toujours entiercées.

15. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Les actionnaires de la société ont adopté une résolution approuvant le régime d'options d'achat d'actions variable de 10 % lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire tenue le 25 novembre 2011. Le régime d'options d'achat d'actions prévoit que les modalités et conditions des options et le prix de levée des options seront déterminés par les administrateurs sous réserve des restrictions de prix et autres exigences imposées par la Bourse. L'attribution d'options d'achat d'actions octroyées par le régime ne peut excéder une période de cinq ans et le prix d'exercice doit être acquitté en entier avant l'émission des actions.

Le tableau suivant dresse un sommaire de l'évolution de la situation du régime pour la période close le 30 novembre 2011 et l'exercice clos le 31 mai 2011 :

	Options	Prix de levée moyen pondéré
		\$
Solde au 1 ^{er} juin 2010	9 721 500	0,31
Octroyées	3 207 500	0,20
Annulées	(2 735 000)	0,24
Solde au 31 mai 2011	10 194 000	0,29
Octroyées	4 740 000	0,15
Annulées	(1 916 500)	0,20
Solde au 30 novembre 2011	13 017 500	0,25



15. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (SUITE)

Les tableaux suivants résument les renseignements sur les options d'achat d'actions pour la période close le 30 novembre 2011 et l'exercice clos le 31 mai 2011 :

a) Au 30 novembre 2011

Options en circulation			Options pouva	int être levées
	Durée d'exercice			
Nombre	résiduelle moyenne	Prix de levée	Nombre	Prix de levée
	pondérée (en mois)	moyen pondéré		moyen pondéré
		\$		\$
150 000	2	0,25	150 000	0,25
3 037 500	5	0,50	3 037 500	0,50
2 415 000	20	0,20	2 415 000	0,20
100 000	33	0,32	100 000	0,32
2 540 000	49	0,20	2 540 000	0,20
35 000	49	0,20	35 000	0,20
4 740 000	60	0,15	^{(1) (2)} 4 740 000	0,15
13 017 500	37	0,25	13 017 500	0,25

⁽¹⁾ Les 4 740 000 options d'achat d'actions émises en vertu de ce régime sont sujettes à des restrictions de transfert pour une période de quatre mois de la date d'octroi des options.

Transaction de la période close le 30 novembre 2011

En novembre 2011, la société a octroyé 4 740 000 options d'achat d'actions permettant à leurs détenteurs d'acquérir 4 740 000 actions ordinaires à un prix d'exercice de 0,15 \$ l'action pour une période de cinq ans.

La juste valeur des options octroyées au cours de la période close le 30 novembre 2011 a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle d'évaluation d'options de Black & Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	30 novembre 2011
Date	30 novembre 2011
Quantité	4 740 000
Valeur de l'action	0,075 \$
Rendement prévu de l'action	Néant
Volatilité prévue	45 %
Taux d'intérêt sans risque	1,46 %
Durée prévue	60 mois

Le coût de rémunération à base d'actions pour le régime représente une charge non récurrente de 74 418 \$ pour la période de six mois close le 30 novembre 2011.



^{(2) 570 000} options d'achat d'actions attribuées à des employés sont sous écrou par la société et seront libérées lors de l'atteinte d'objectifs prédéterminés.

15. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (SUITE)

b) Au 31 mai 2011

	Options en circulation		Options pouvar	nt être levées
	Durée d'exercice	Prix de levée		Prix de levée
Nombre	résiduelle moyenne	moyen	Nombre	moyen
	pondérée (en mois)	pondéré		pondéré
		\$		\$
989 000	1	0,20	989 000	0,20
640 000	6	0,20	640 000	0,20
150 000	8	0,25	150 000	0,25
3 037 500	11	0,50	3 037 500	0,50
2 575 000	26	0,20	2 575 000	0,20
100 000	39	0,32	100 000	0,32
100 000	39	0,20	100 000	0,20
2 567 500	55	0,20	2 567 500	0,20
35 000	55	0,20	35 000	0,20
10 194 000	25	0,29	10 194 000	0,29

Au cours de l'exercice 2011

En décembre 2010, la société a octroyé 3 207 500 options d'achat d'actions permettant l'achat de 3 207 500 actions ordinaires à un prix d'exercice de 0,20 \$ l'action pour une période de cinq ans.

La juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice 2011 a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle d'évaluation d'options de Black & Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	31 mai 2011	
Date	13 décembre 2010	16 décembre 2010
Quantité	3 172 500	35 000
Valeur de l'action	0,17 \$	0,17 \$
Rendement prévu de l'action	Néant	Néant
Volatilité prévue	90 %	90 %
Taux d'intérêt sans risque	2,49 %	2,49 %
Durée prévue	60 mois	60 mois

Le coût de rémunération à base d'actions pour le régime représente une charge non récurrente de 370 787 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2011.



16. BONS DE SOUSCRIPTION

Le tableau suivant dresse un sommaire de l'évolution de la situation des bons de souscription pour la période close le 30 novembre 2011 et l'exercice clos le 31 mai 2011 :

	Bons	Prix de levée	Valeur
		moyen pondéré	
		\$	\$
Solde au 1 ^{er} juin 2010	13 205 747	0,35	1 794 661
Bons de souscriptions expirés Bons de souscription octroyés aux	(13 205 747)	0,35	(1 794 661)
investisseurs Bons de souscription octroyés aux placeurs	8 066 452	0,17	711 737
pour compte	645 316	0,17	56 939
Solde au 31 mai 2011	8 711 768	0,17	768 676
Bons de souscription octroyés aux détenteurs de la			
débenture	10 000 000	0,15	-
Solde au 30 novembre 2011	18 711 768	0,17	768 676

a) Transactions de la période close le 30 novembre 2011

Le 30 septembre 2011, dans le cadre de la débenture convertible, la société a émise 10 000 000 bons de souscription, chaque bon de souscription permettra à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,15 \$ par action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture.

Le tableau suivant résume les renseignements sur les bons de souscription des investisseurs publics et des placeurs pour comptes en circulation au 30 novembre 2011 :

Bons en circulation			
	Durée d'exercice	Prix de levée	
Nombre	résiduelle moyenne	moyen pondéré	
	pondérée (en mois)		
		\$	
6 427 742	15	0,17	
514 219	15	0,17	
1 638 710	16	0,17	
131 097	16	0,17	
10 000 000	22	0,15	
18 711 768	19	0,16	

b) Transactions de l'exercice 2011

Le 8 juillet 2010, 13 205 747 bons de souscription, à un prix d'exercice de 0,35 \$, sont venus à échéance. Les bons de souscription ont été annulés et la valeur comptable globale, soit 1 794 661 \$, a été transférée au surplus d'apport.

Le 9 février 2011, la société a complété une première clôture d'un placement privé pour un produit brut de 1 992 600 \$ par l'émission de 12 855 483 unités au prix de 0,155 \$ l'unité. Chaque unité est constituée d'une action ordinaire du capital social de la société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription entier permettra au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix d'exercice de 0,17 \$ pour une période de 24 mois. La commission aux agents a été de 8 % comptant et la société a consenti des options d'achat d'unités équivalentes à 8 % des unités vendues au prix de 0,155 \$ l'unité.



16. BONS DE SOUSCRIPTION (SUITE)

Le 28 mars 2011, la société a complété son placement privé pour un produit brut de 507 999 \$ par l'émission de 3 277 419 unités au prix de 0,155 \$ l'unité. Chaque unité est constituée d'une action ordinaire du capital social de la société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription entier permettra au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix d'exercice de 0,17 \$ pour une période de 24 mois. La commission aux agents a été de 8 % comptant et la société a consenti des options d'achats d'unités équivalentes à 8 % des unités vendues au prix de 0,155 \$ l'unité.

Le tableau suivant résume les renseignements sur les bons de souscription des investisseurs publics et des placeurs pour comptes en circulation au 31 mai 2011 :

Bons en circulation				
	Durée d'exercice	Prix de levée		
Nombre	résiduelle moyenne	moyen pondéré		
	pondérée (en mois)			
		\$		
6 427 742	21	0,17		
514 219	21	0,17		
1 638 710	22	0,17		
131 097	22	0,17		
8 711 768	21	0,17		

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La juste valeur de l'encaisse, des comptes clients et des comptes fournisseurs correspond à leur valeur comptable en raison de leurs dates d'échéance à court terme.

Le chapitre 3862 intitulé « Instruments financiers – information à fournir et présentation » a été modifié de manière à exiger des informations sur les données utilisées aux fins des évaluations à la juste valeur, y compris leur classement selon une hiérarchie qui classe selon trois niveaux d'importance les données entrant dans la détermination de la juste valeur. Les trois niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur s'établissent comme suit :

- niveau 1 les prix non rajustés cotés sur les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- niveau 2 les données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement:
- niveau 3 les données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Au 30 novembre 2011, au 31 mai 2011 et au 1^{er} juin 2010, tous les actifs et passifs financiers ont été classés au niveau 1.

Risque de crédit

La société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Des évaluations de crédit sont effectuées de façon continue et le bilan tient compte d'une provision pour mauvaises créances. Aucune évaluation qualitative n'a été faite, la direction ayant évalué que le risque de crédit n'était pas important.

Risque de taux d'intérêt

La société n'a pas de dettes qui portent intérêts à des taux variables. De plus, elle investit en partie ses liquidités, à taux garanti, dans des instruments financiers. Ces instruments financiers constituent un risque minimum pour la société.



17. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque du marché

Les rendements futurs de la société dépendent du maintien de la popularité de ses produits existants et de sa capacité à développer et à introduire sur les marchés visés des produits en mesure d'être acceptés et de satisfaire les préférences des clients. La popularité de n'importe quel produit peut être affectée selon les changements dans les préférences des clients ou par l'introduction de nouveaux produits concurrentiels, sur les marchés visés. Le développement de nouveaux systèmes et la distribution de ceux-ci dans les marchés visés exigent des investissements importants.

Risque de liquidité

Pour répondre à ses besoins en capitaux, la société peut envisager des ententes de collaboration ainsi que des financements supplémentaires, publics ou privés pour les affecter à une partie ou à la totalité de programmes particuliers de développement de produits. Les financements privés pourraient comprendre des emprunts et l'émission d'autres titres de participation, ce qui pourrait donner lieu à une dilution pour les actionnaires. Rien ne garantit qu'elle obtienne des fonds supplémentaires. La société gère ce risque en établissant des prévisions de trésorerie détaillées ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. Selon ces prévisions, la majorité des liquidités nécessaires pour les activités d'exploitation proviendront des revenus générés par les contrats signés auprès des sociétés pharmaceutiques et des pharmacies utilisant le réseau de communication e-Pic.

Risque du personnel clé

Le recrutement et la rétention de personnel qualifié sont essentiels à la réussite de la société. Elle est d'avis qu'elle a réussi à recruter un excellent personnel pour l'aider à atteindre ses objectifs, mais avec la croissance de ses activités, il est possible qu'elle ait besoin de personnel clé additionnel dans les domaines administratifs, de la recherche et développement, ainsi que de la mise en marché. Bien que la société croie qu'elle pourra attirer et retenir du personnel qualifié, il n'existe aucune garantie à cet effet.

18. INFORMATIONS À FOURNIR SUR LE CAPITAL

En matière de gestion du capital, la société a pour objectif, depuis le début de ses opérations, la continuité de son exploitation afin de poursuivre le développement et la commercialisation de son réseau de communication e-Pic, de protéger ses actifs, tout en maximisant le rendement pour ses actionnaires. La société n'est soumise à aucune exigence imposée par des autorités réglementaires concernant son capital. Pour répondre à ses besoins en capitaux, la société a plusieurs possibilités, détaillées à la note 17.

La société définit son capital comme étant le total des capitaux propres et des dettes à long terme. Les capitaux propres (1 682 000\$ au 30 novembre 2011, 3 375 258 \$ au 31 mai 2011 et 3 827 243 \$ au 1^{er} juin 2010) sont composés du capital social, des bons de souscription, du surplus d'apport et du déficit. Les dettes à long terme totalisent 1 500 000 \$ au 30 novembre 2011 et étaient inexistantes au 31 mai 2011 et au 1^{er} juin 2010. La diminution du capital de 1 693 259 \$ au cours de la période se terminant le 30 novembre 2011 est expliquée par le déficit de la période.

19. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

a) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la société, y compris les administrateurs et certains cadres. Les principaux dirigeants participent au régime d'options d'achat d'actions. La rémunération salariale des principaux dirigeants, pour les périodes de six mois closes les 30 novembre 2011 et 2010, totalise 300 000 \$. De plus, le 30 novembre 2011, 690 000 options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 0,15 \$ pour une période de 5 ans ont été octroyées à ces principaux dirigeants et représente un coût de rémunération à base d'actions de 10 833 \$.



19. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (SUITE)

b) Opérations entre parties liées

Au cours de la période de six mois close le 30 novembre 2011, la société a versé des honoraires professionnels totalisant 43 260 \$ (43 260 \$ en 2010) à une société détenue par un actionnaire et administrateur de la société. Les créditeurs incluent une somme de 14 420 \$ pour la période de six mois close le 30 novembre 2011 et de 21 630 \$ pour la période de six mois close le 30 novembre 2010.

Termes et conditions des opérations entre parties liées

Les soldes à la fin de la période sont non garantis et sans intérêts, le règlement se fait au comptant. Il n'y a pas eu de garanties fournies ou reçues pour aucun recevable ou payable entre les parties liées. Pour les périodes de six mois closes les 30 novembre 2011 et 2010, la société n'a comptabilisé aucune dépréciation à l'égard des recevables dus par des parties liées. Cette évaluation est faite à chaque période financière en examinant l'état financier de la partie liée et le marché dans lequel la partie liée exerce ses activités.

20. TRANSITION AUX IFRS

Les présents états financiers intermédiaires consolidés de la société ont été établis conformément aux IFRS comme il est décrit aux notes 2 et 3. La société produit pour la première année ses états financiers consolidés selon IAS 34 et IFRS 1, « Première application des Normes internationales d'information financière ». La date d'adoption des IFRS par la société est le 1^{er} juin 2011 et la date de clôture des états financiers intermédiaires consolidés est le 30 novembre 2011. Toutefois, la date de transition de la société aux IFRS est le 1^{er} juin 2010, soit la date de la première période comparative. La société a établi son état de la situation financière d'ouverture en IFRS à cette date.

IFRS 1 est fondée sur le principe que l'adoption des IFRS devrait être appliquée de façon rétrospective. Toutefois, IFRS 1 offre certaines exemptions facultatives et certaines exceptions obligatoires à l'application rétrospective des IFRS aux entités qui présentent leurs premiers états financiers IFRS. Ces exemptions et exceptions, qui s'appliquent à la société, sont traitées ci-après.

EXEMPTIONS FACULTATIVES AUX IFRS

Regroupements d'entreprises – IFRS 1 permet à une entité d'appliquer IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », soit rétrospectivement pour tous les regroupements, rétrospectivement à partir d'une certaine date ou prospectivement pour les regroupements de la société survenus après la date de transition (1^{er} juin 2010). La société a décidé d'appliquer IFRS 3 prospectivement. Ainsi, les regroupements effectués avant le 1^{er} juin 2010 n'ont pas été retraités.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions – IFRS 1 encourage l'application des dispositions d'IFRS 2, « Paiement fondé sur des actions », aux instruments de capitaux propres attribués le 7 novembre 2002 ou avant cette date, mais permet également aux entités de n'appliquer ces dispositions qu'aux instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 dont les droits n'avaient pas encore été acquis à la date de transition. La société a choisi de se prévaloir de cette exemption permise par IFRS 1 et a appliqué les dispositions d'IFRS 2 à tous les instruments de capitaux propres attribués après le 1^{er} janvier 2006 dont les droits n'avaient pas encore été acquis à sa date de transition.

Désignation d'instruments financiers comptabilisés antérieurement – IFRS 1 permet de modifier la désignation d'instruments financiers comptabilisés antérieurement à condition que l'actif ou le passif financier remplisse certains critères énoncés à la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». La société a décidé de ne pas modifier la désignation de ses instruments financiers.

Juste ou réévaluation en tant que coût présumé – IFRS 1 permet à une entité d'évaluer ses immobilisations corporelles à la juste valeur à la date de transition et subséquemment utiliser cette juste valeur comme coût présumé. La société a décidé de ne pas évaluer ses immobilisations à la juste valeur à la date de transition.



20. TRANSITION AUX IFRS (SUITE)

EXCEPTIONS OBLIGATOIRES AUX IFRS

Estimations comptables – Conformément à IFRS 1, les estimations établies selon les IFRS à la date de transition doivent être cohérentes avec les estimations établies à la même date selon les PCGR antérieurs, après les ajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables, sauf si des éléments probants objectifs montrent que ces dernières estimations étaient erronées. Ainsi, un nouvel adoptant ne peut utiliser de l'information a posteriori pour établir ou réviser des estimations comptables. Les estimations précédemment établies par la société en vertu des PCGR du Canada n'ont pas été révisées, sauf lorsqu'il était nécessaire de refléter toute différence entre les méthodes comptables.

RAPPROCHEMENTS ENTRE LES IFRS ET LES PCGR DU CANADA

IFRS 1 exige d'une entité d'expliquer l'impact de la transition des PCGR antérieurs aux IFRS sur sa position financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie. En conséquence, la société doit divulguer ces rapprochements au 1^{er} juin 2010, 30 novembre 2010 ainsi qu'au 31 mai 2011 pour ses capitaux propres, et au 31 mai 2011 et au 30 novembre 2011 pour son résultat global. Il est à noter que le passage des PCGR du Canada aux IFRS n'a pas eu d'incidence significative sur les flux de trésorerie générés par la société.

Les informations suivantes présentent les rapprochements des PCGR du Canada aux IFRS pour les soldes et périodes requises.

Rapprochement des capitaux propres

		31 mai	30 novembre	1 ^{er} juin
	Notes	2011	2010	2010
		\$	\$	\$
Capitaux propres – PCGR du Canada		4 231 897	2 759 133	4 681 892
Actifs incorporels – impôts futurs	a)	(682 000)	(682 000)	(682 000)
Amortissements	b)	(174 639)	(149 862)	(172 649)
Capitaux propres – IFRS		3 375 258	1 927 271	3 827 243

Rapprochement du résultat global

Pour la période de six mois close le 30 novembre 2010

	Canada	Notes	Ajustements	IFRS
	\$		\$	\$
Chiffre d'affaires	1 040 552		-	1 040 552
Frais d'exploitation excluant l'amortissement	2 549 440		-	2 549 440
Amortissements	410 478	c)	(22 787)	387 691
Perte nette et résultat global	(1 919 366)		22 787	(1 896 579)

Pour l'exercice clos le 31 mai 2011

	PCGR du			
	Canada	Notes	Ajustements	IFRS
	\$		\$	\$
Chiffre d'affaires	2 883 008		-	2 883 008
Frais d'exploitation excluant l'amortissement	5 769 445		-	5 769 445
Amortissements	813 369	c)	1 989	815 358
Perte nette et résultat global	(3 699 806)		(1 989)	(3 701 795)



20. TRANSITION AUX IFRS (SUITE)

- a) Actifs incorporels Les PCGR du Canada permettaient à une société d'augmenter le coût de la propriété intellectuelle des impôts futurs qui y sont rattachés, tandis que les IFRS ne le permettent pas. Une radiation du montant non amorti de 682 000 \$ a été comptabilisée en réduction des capitaux propres et de l'actif incorporel correspondant à la date de transition. Suite à ce changement, l'amortissement cumulé lié à la propriété intellectuelle a été diminué d'un montant de 238 700 \$. L'effet net à la date de transition a été une diminution de 443 300 \$ de la valeur comptable nette de l'actif incorporel et une augmentation du déficit.
- b) Immobilisations corporelles Les IFRS exigent que le montant amortissable d'un actif soit réparti systématiquement sur sa durée d'utilité, et que le mode d'amortissement utilisé reflète le rythme selon lequel la société s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif. Ces exigences étaient moins explicites dans les PCGR du Canada.

Les IFRS spécifient que l'amortissement linéaire conduit à une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif si la valeur résiduelle de l'actif ne change pas. La société a donc évalué que selon cette définition, le mode d'amortissement linéaire reflète davantage le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs liés à ses immobilisations corporelles.

L'impact cumulatif du changement du mode d'amortissement dégressif (PCGR du Canada) au mode d'amortissement linéaire (IFRS) a entraîné une diminution de la valeur comptable des immobilisations corporelles de 481 539 \$ suite à une augmentation du même montant de l'amortissement cumulé à la date de transition, en contrepartie d'une augmentation du déficit.

c) Amortissements – Pour la période de six mois close le 30 novembre 2010, le changement de méthode d'amortissement a généré une diminution de l'amortissement de 22 787 \$ et une augmentation de 1 989 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2011.

